

4S
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15 000 €
SIEGE SOCIAL : 19, RUE DU VIDOURLE
LES SALINES
30240 LE GRAU-DU-ROI
489 067 777 RCS NIMES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Et le trente juin,
A quinze heures,

Les associés se sont réunis, en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la Gérante.

Madame Sylvie SOTO préside la séance en qualité de Gérante.

Sont présents ou régulièrement représentés :

- Madame Sylvie SOTO propriétaire de 5 000 parts
- Indivision successorale de Monsieur Laurent SOTO représentée par Madame Sylvie SOTO et Monsieur Mikaël SOTO, propriétaire de 10 000 parts

Soit un total de 15 000 parts sociales.

La Présidente constate, en conséquence, que les associés, représentant la majorité des voix, peuvent valablement délibérer et que l'assemblée peut prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2023,
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice ; quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les rapports à l'assemblée,
- L'inventaire, le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis il est rappelé que le rapport sur les opérations de l'exercice, le compte de résultat, le bilan, ainsi que le texte des résolutions ont été adressés aux associés non gérants, quinze jours avant la date de l'assemblée et que dans le même délai, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Lecture est ensuite donnée des rapports de la gérance et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée, puis la discussion est ouverte.

Après une brève discussion, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance, quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 147 540 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste Report à nouveau débiteur pour un montant de 147 540 euros qui s'élève ainsi à 44 463 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce, approuve les conventions relatées.

Chacune de ces conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été adoptée à l'unanimité des votants.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale entérine la rémunération allouée à Madame Sylvie SOTO, Gérante de la société, au titre de l'exercice écoulé, soit un montant global de 6 500 euros, à laquelle s'ajoutent les avantages en nature suivants :

- la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires attachées à sa rémunération de gérante majoritaire, soit 2 769 euros pour l'exercice écoulé ;

L'Assemblée Générale entérine également, en tant que de besoin, le principe du remboursement, sur justification, de ses frais de voyage, réception et déplacement engagés dans l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

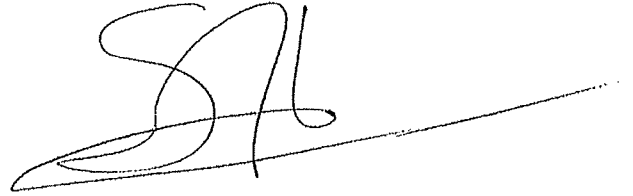
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Madame Sylvie SOTO

Indivision successorale de Monsieur Laurent SOTO

Madame Sylvie SOTO et Monsieur Mikaël SOTO

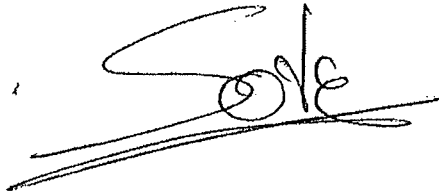
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SOTO', with a long horizontal stroke extending to the left.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MS', with a long horizontal stroke extending to the right.

4S
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 19 Rue du Vidourle Les Salines
30240 Le Grau-du-Roi
489 067 777 RCS NIMES

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme.

Signature de la gérance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sole', with a long horizontal stroke underneath.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	4 881	3 021	1 860	824
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	4 881	3 021	1 860	824
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	488 723		488 723	443 671
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	1 463		1 463	
Personnel				93
Etat, impôts sur les bénéfices				1 891
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				20 500
Autres créances	450 712		450 712	
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				1 465
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 897		5 897	118 492
Total	946 796		946 796	586 112
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	951 677	3 021	948 656	586 936

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	25 000	25 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	86 407	86 407
Report à nouveau	-103 077	-81 553
Résultat de l'exercice	147 540	-21 524
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	171 870	24 330
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	744 993	562 333
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	100	
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	31 563	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		273
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	130	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	776 786	562 605
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	948 656	586 936

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	CA	au 31/12/2022	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	649 000	100,00			649 000	#####
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	287	0,04			287	#####
Total	649 287	100,04			649 287	#####
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	488 723	75,30	136 712	#####	352 011	257,48
Variations stock (marchandises)	-45 052	-6,94	-136 712	#####	91 659	67,05
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	14 214	2,19	11 728	#####	2 486	21,20
Total	457 885	70,55	11 728	#####	446 157	#####
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	130	0,02	335	#####	-205	-61,19
Salaires et traitements	9 269	1,43	8 958	#####	311	3,47
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.	1 281	0,20	513	#####	768	149,72
Autres charges	0	0,00			0	#####
Total	10 680	1,65	9 806	#####	874	8,92
Résultat d'exploitation	180 721	27,85	-21 534	#####	202 255	939,23
Produits financiers	0	0,00	10	#####	-10	-99,41
Charges financières						
Résultat financier	0	0,00	10	#####	-10	-99,41
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	180 721	27,85	-21 524	#####	202 245	939,63
Produits exceptionnels	273	0,04			273	#####
Charges exceptionnelles	1 891	0,29			1 891	#####
Résultat exceptionnel	-1 618	-0,25			-1 618	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	31 563	4,86			31 563	#####
Résultat de l'exercice	147 540	22,73	-21 524	#####	169 064	785,47